



Quelle agriculture, quel soutien, quel avenir ?



Olivier FONTAINE,

Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion

C'est malheureusement un constat qui perdure : l'agriculture réunionnaise, à l'image des pratiques ultramarines, doit défendre de manière désormais constante son modèle mais aussi les besoins relatifs à la diversité et l'unicité de ses filières de production. À l'échelle nationale d'abord mais aussi européenne où il est essentiel de faire entendre notre voix et celle des DROM. Plan CASI, Budget 2027, filière Canne en souffrance, aides et dispositifs inadaptés sinon retardés : plus que jamais, votre Chambre reste en alerte.

L'agriculture de notre territoire insulaire traverse depuis plusieurs mois une période de défis quotidiens. Multiplication des aléas climatiques et de leurs conséquences, adaptation constante et croissante aux besoins du terrain dans un contexte d'inflation qui touche aussi bien les énergies que les intrants et, de manière globale, les outils de production, des décisions nationales en décalage avec les besoins et les attentes des outre-mer : quelle que soit la filière de production, notre modèle agricole doit constamment s'ajuster et se défendre pour sa reconnaissance.

La Réunion n'est pas un territoire comme les autres. Insulaire, spécifique en raison de son éloignement du continent mais aussi de ses reliefs, l'île présente une richesse productive inégalée à l'échelle de l'hexagone avec plus d'une centaine de fruits et légumes cultivés à l'année avec l'aide de nos micro-climat et l'investissement sans faille de nos ressortissants. Soumis aux aléas climatiques (cyclones, sécheresses, épisodes météorologiques intenses, ...) mais aussi aux conséquences du contexte géopolitique, notre territoire a besoin d'écoute vis-à-vis de ses besoins.

D'abord au regard des stratégies nationales initiées par l'État. À l'image, dans un premier temps, des objectifs de souveraineté alimentaire qui sont les nôtres mais qui sont contrecarrés faute de moyens réels mais surtout

d'absence de décisions concernant des importations aussi massives que déloyales. Ces importations qui ont contribué à fragiliser des filières essentielles comme l'oignon péi ou encore l'ail, la carotte, les agrumes et les pommes de terre. C'est ce sujet, ce dossier, que nous abordons dans ce nouveau magazine, le 22^e de notre équipe, et que nous vous présentons.

Sur ces sujets, la Chambre monte systématiquement au créneau à l'image du Plan national CASI (Canicule-Sécheresse-Incendie) avec ses 14 mesures pour 1,3 milliards d'euros et au sein duquel, rien n'est ciblé en direction de La Réunion et des DROM, de manière globale. Nous abordons aussi ce point et notre combat dans cette édition.

Dans le même temps, La Réunion agricole avance. Nous l'avons vu avec l'ouverture récente du premier magasin de producteurs « Les fraîcheurs de Bras-Panon » où les agricultrices et agriculteurs tiennent boutique dans un esprit de vente directe, de la terre des exploitations panonnaises aux étals. Justement, ces exploitations évoluent et font de plus en plus appel aux dernières technologies et au numérique. Quels sont les coûts, les contraintes ? Nous vous apportons toutes les réponses à vos questions mais aussi sur la réforme du statut de conjoint-collaborateur sur laquelle nous vous proposons une note juridique complète pour tout comprendre.

La Chambre d'agriculture est bien plus qu'un outil à votre service. C'est un réseau qui a plus de 170 ans à La Réunion et qui, au quotidien, permet aux agricultrices et agriculteurs que nous sommes de continuer à nourrir la population dans un environnement sécurisé. C'est cet environnement que nous décryptons dans ce magazine.

Chères agricultrices, chers agriculteurs, je vous souhaite une agréable lecture.



Plus d'infos sur
www.terrerereunion.re